
**DEMANDE D'APPROBATION DU PLAN D'APPROVISIONNEMENT ET DE
MODIFICATION DES CONDITIONS DE SERVICE ET TARIF
D'ÉNERGIR, S.E.C., À COMPTER DU 1ER OCTOBRE 2022**

DOSSIER R-4177-2021

ÉVOLUTION DES DÉPENSES D'EXPLOITATION

Question 1 :

Références:

- (i) B-0008, p. 10.

Préambule :

- (i)

« Les dépenses d'exploitation plus faibles en 2020-2021 s'expliquent notamment par le fait qu'une grande proportion du personnel d'Énergir a été en télétravail et que les déplacements d'affaires ont été considérablement réduits en raison de la pandémie de COVID-19. L'utilisation de ce nouveau point de départ constitue une réduction significative des charges d'exploitation pour Énergir particulièrement dans un contexte de reprise des activités normales à la suite de la pandémie, d'autant plus que certains postes de dépenses d'exploitation comme les assurances, la cybersécurité et les coûts de droits d'utilisation et de licences informatiques ont connu une croissance importante dans les dernières années.»

Questions :

- 1.1 Veuillez présenter l'évolution des dépenses pour les déplacements d'affaires, les assurances, la cybersécurité et les coûts des droits d'utilisation pour les années 2018-2019 et suivantes.